

## Evolution de "autres démarches" le 5 juillet et nouvelle interface d'accès à l'ensemble des démarches le 10 juillet.

Les démarches PI en ligne évoluent. Vous trouverez ci-dessous quelques informations relatives aux changements qui vont intervenir.

### 5 juillet 2018: nouvelle interface «Autres démarches»



**OBJECTIFS:** mise en cohérence de la démarche avec les autres démarches (modifications graphiques uniquement)



**IMPACTS:** le service sera **temporairement indisponible le 5 juillet entre 15h et 16h**

### 10 juillet 2018: nouvelle interface «Démarches en ligne»




**OBJECTIFS :** gestion des **mots de passe** améliorée – **remontées d'informations** sur les démarches en temps réel - socle technique **minimal pour la gestion des droits**



**IMPACTS** (uniquement sur les données du compte - sans effet sur les démarches en ligne initiées dans les différents portails et sur leur suivi):

➔ Accès sur [www.inpi.fr](http://www.inpi.fr) via la barre de navigation supérieure via « démarches en ligne » ou directement à l'adresse <https://procedures.inpi.fr>

➔ Il est recommandé de ne pas intervenir sur votre espace (signalé par l'icône  ) le **10 juillet** car les modifications qui interviendraient au moment de l'opération pourraient ne pas être enregistrées

➔ Si vous disposez d'un compte sur l'espace e-procédure, lors de votre première connexion à la nouvelle interface vous serez invité à **changer de mot de passe** (en cliquant sur mot de passe perdu) et retrouverez l'ensemble de vos démarches en cours dans les différents portails. Toutes les données de votre espace (y compris le rattachement éventuel à une personne morale) seront reprises.

➔ Les comptes déclarés en tant qu'**administrateurs** au sein d'une personne morale ont la possibilité d'activer/désactiver les comptes rattachés au sein de cette personne morale. Au besoin, ces informations pourront être modifiées dans la nouvelle interface pour être adaptées à votre organisation. Une **aide en ligne** sera prochainement disponible notamment sur ce sujet

## A partir du 10 juillet : interface démarches en ligne

**inpi** | VOS DEMARCHES ET VOS TITRES EN LIGNE

VOUS CONTACTER | MON COMPTE | QUITTER

**ACTUALITÉS**

CHANGEMENT D'INTERFACE  
L'interface d'accès aux démarches en ligne fait peau neuve.

**COMMENCER UNE NOUVELLE E-PROCEDURE**

Bienvenue Monsieur qsd qsdq, vous êtes sur le portail d'accès aux procédures de l'I.N.P.I.  
Sélectionnez la procédure correspondant à l'opération que vous souhaitez réaliser.

MARQUES	BREVETS	DESSINS & MODÈLES	AUTRES
Deposer, gérer, enregistrer sa marque française	Deposer, gérer, enregistrer son brevet	Deposer, gérer, enregistrer ses modèles	Deposer une enveloppe Soleau
Étendre sa marque à l'international	Payer les annuités d'un brevet	Proroger ses dessins & modèles	Indication géographique
Opposer à l'enregistrement d'une marque française	Inscrire les modifications d'un brevet délivré	Inscrire les modifications de dessins ou modèles	Inscrire des modifications de T.P.S. ou R.N.S.L.
Inscrire les modifications d'une marque enregistrée	Proposition de brevets à la licence		Autres démarches
Renouveler sa marque française	Étendre un brevet à l'international (voie PCT)		
	Deposer un brevet européen		